



Indiquez ci-après, pour chaque année suivant le baccalauréat, l'établissement fréquenté, les études suivies, les examens ou concours présentés, les résultats obtenus. Il est de l'intérêt du postulant d'être aussi précis et complet que possible.

**Joindre obligatoirement la copie du relevé de notes du premier semestre 2022-23**

Années	Etablissements	Diplômes/Formations	Moyenne/20

**Attention :** Il est conseillé de candidater en M2 dès la première session (deuxième session en aout) qui assurera l'essentiel du recrutement, même si vous n'avez pas encore vos résultats de M1 ou diplôme équivalent. Dans ce cas, l'admission définitive sera prononcée sous réserve de l'obtention définitive du diplôme

**Avez-vous déposé votre candidature dans d'autres universités ?  
Si oui, lesquelles et dans quelles formations**

**Avez-vous déposé une autre candidature dans le Master 2 de l'Institut d'Urbanisme et  
d'Aménagement Régional en « Politique et projets d'habitat et de renouvellement urbain » ?**

OUI

NON

**Classez alors par ordre de préférence vos deux candidatures :**

1<sup>er</sup> choix :

2<sup>ème</sup> choix :

**Renseignements certifiés exacts**

**Signature**

**Le 2023**

## **PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE**

- Curriculum vitae détaillé avec photo d'identité et adresse mail
- Lettre de motivation devant argumenter vos deux choix de parcours. Cette unique lettre sera jointe aux deux dossiers de candidature (1 dossier complet par choix).  
Votre lettre de motivation doit permettre à la commission pédagogique d'évaluer en quoi le contenu et les objectifs du parcours mis en choix 1 sont en adéquation avec votre projet professionnel et en quoi les objectifs et le contenu des cours spécifiques du parcours mis en choix 2 sont en cohérence avec ce même projet.  
Elle explicitera les connaissances mobilisées en licence et master 1, vos savoir-faire, votre ou vos expériences professionnelles de stage et ses acquis, les points forts et points faibles que vous vous reconnaissez, le ou les types de structures dans lesquelles vous souhaiteriez vous diriger à la sortie du master.
- Portfolio de 30 pages maximum (avec croquis, cartes, dessins, photos ...)
- Titre et résumé (en 10 lignes maximum) de votre mémoire de maîtrise ou master ou de tout travail personnel complémentaire pouvant enrichir votre dossier.
- Photocopies des diplômes obtenus (ou en cours d'obtention) et relevés de notes à partir du baccalauréat  
Pour les diplômes rédigés en langue étrangère, fournir une traduction en français effectuée par un traducteur agréé ou reconnu par un service diplomatique ou consulaire.
- Pour les étudiants étrangers hors Europe faisant partie de la liste Afrique du Sud, Azerbaïdjan, Algérie, Arabie Saoudite, Argentine, Bahreïn, Bénin, Bolivie, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Djibouti, Émirats arabes unis, Égypte, Équateur, États-Unis, Ethiopie, Gabon, Géorgie, Ghana, Guinée, Haïti, Inde, Indonésie, Iran, Israël, Japon, Jordanie, Kenya, Koweït, Laos, Liban, Madagascar, Malaisie, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Népal, Niger, Nigeria, Qatar, République démocratique du Congo, République dominicaine, Royaume-Uni, Russie, Sénégal, Singapour, Taïwan, Tchad, Thaïlande, Togo, Tunisie, Turquie, Ukraine, Vietnam, les candidats qui souhaitent s'inscrire, **doivent impérativement suivre la procédure indiquée sur le site <https://www.campusfrance.org/fr/candidature-procedure-etudes-en-france> et peuvent uniquement postuler pour la 1ère année du Master « Urbanisme et Aménagement ».**  
Sans le suivi de cette procédure, aucun dossier ne sera traité. Il ne faut pas nous envoyer de documents papier.
- Pour les autres étudiants étrangers dont le pays où la langue officielle n'est pas le Français, la copie de l'attestation et du relevé des notes obtenues au Test de Connaissance du Français (niveau C1 requis).

## **ORGANISATION DU RECRUTEMENT :**

Pour le Master mention « Urbanisme et Aménagement » : admissibilité sur dossier le 17 juillet

Les candidats admissibles recevront une convocation par mail pour un entretien d'orientation avec Jury qui aura lieu le 18 juillet 2023 (Skype ou Zoom).

Rentrée universitaire le 11 septembre 2023

Les dossiers (pièces constitutives incluses) doivent obligatoirement être adressés

**au plus tard le 13 juillet 2023**

**Un seul fichier PDF ou dans un fichier compressé**

[benoit.romeyer@univ-amu.fr](mailto:benoit.romeyer@univ-amu.fr)

[jean-noel.consales@univ-amu.fr](mailto:jean-noel.consales@univ-amu.fr)

[s.barbotin@univ-amu.fr](mailto:s.barbotin@univ-amu.fr)

**Tout dossier reçu après cette date ne sera pas examiné**